

Séance du 09 Novembre 2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

Le neuf novembre deux mil dix-sept, dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de monsieur PUJOS Henri, Maire.

PRESENTS : PUJOS Henri – HERVIER Brigitte (à partir de la question 7) - JALLET Jean-Philippe - VALTY René – FONTAINE Joël - FAYET Noël - GUILLON Frédéric – LOUSTALNIAU Olivier (à partir de la question 2) – GONCALVES Céline lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absentes : CHAZEL Violaine – THERMIDOR Sophie

Secrétaire de séance : JALLET Jean-Philippe

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

1. SIVOM – REMPLACEMENT POTEAU D'INCENDIE

Le Conseil Municipal décide le remplacement du poteau d'incendie endommagé situé aux Theuils et l'inscription des crédits au budget.

2. ASSURANCE DU PERSONNEL – REVISION DES TAUX

Le Conseil Municipal approuve la modification à la baisse des taux de cotisation relatifs à l'assurance du personnel communal.

3. MEDECINE PREVENTIVE – CONVENTION D'ADHESION

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention d'adhésion au service de médecine préventive suite à la modification de la périodicité portée à deux ans pour tous les agents territoriaux concernant les visites médicales périodiques.

4. CIMETIERE – RETROCESSION D'UNE CONCESSION

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la rétrocession d'une concession dans le cimetière communal.

5. CCAS – BUDGET ANNEXE

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à la dissolution du centre communal d'action sociale autorisée par la loi NOTRe.

6. SUBVENTION 2017

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 65 € à la nouvelle association « Trait Show ».

7. FOURNITURES SCOLAIRES ET MOBILIER

Le Conseil Municipal, considérant le nombre d'enfants scolarisés à l'école de SORBIER à la rentrée scolaire, décide d'accorder un budget supplémentaire de 240 € pour l'achat des fournitures scolaires 2017 et propose de porter les recherches sur un mobilier scolaire adapté d'occasion.

8. URBANISME ET AMENAGEMENT

8.1 - Le Conseil Municipal, considérant que la commune ne dispose d'aucun document d'urbanisme d'une part et que la maîtrise de l'urbanisation future visant à préserver le cadre de vie et mettre en valeur le territoire communal passe par l'élaboration d'une carte communale (document d'urbanisme simple qui délimite les secteurs constructibles et non-constructibles de la commune) d'autre part, émet un avis favorable pour se doter d'un tel document.

8-2 – Le Conseil Municipal modifie sa décision n° 02 en date du 13 Février 2017 en ce sens que le prix de vente est fixé à 6 euros le m2 non viabilisé.

9. INTERNET – POINTS WIFI

Monsieur le Maire informe l'assemblée que de très nombreuses réclamations, tant sur l'absence de débit Internet que sur la mauvaise couverture en téléphonie mobile, ont été adressées au service clients d'ORANGE.

Le Conseil Municipal, interrogé sur la possibilité d'obtenir la mise à disposition d'accès à Internet gratuit en Wifi à proximité de la mairie, décide de ne pas donner suite.

Le Conseil Municipal décide de traiter une question urgente non inscrite à l'ordre du jour.

10. COMMUNAUTE DE COMMUNES – TRANSFERT COMPETENCE

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire au SICTOM Sud Allier – BAYET, sur le périmètre des 13 communes du secteur du DONJON (ex EPCI Le Donjon Val Libre) ainsi qu'à l'institution et à la perception de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), à compter du 1^{er} Janvier 2018.

11. QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal propose de reconduire le plan « neige » avec les agriculteurs de la commune.

La souscription réalisée pour la restauration des vitraux de l'église a rapporté la somme de 704 €.

La date des vœux du Maire est fixée au samedi 6 janvier 2018 à 18 H 00, salle polyvalente.

Fait à SORBIER, le 16 Novembre 2017

Le Maire,
PUJOS Henri

